Allemont Oz

la lettre de l'Eau d'Olle Express

N°2 – juillet 2018

édito

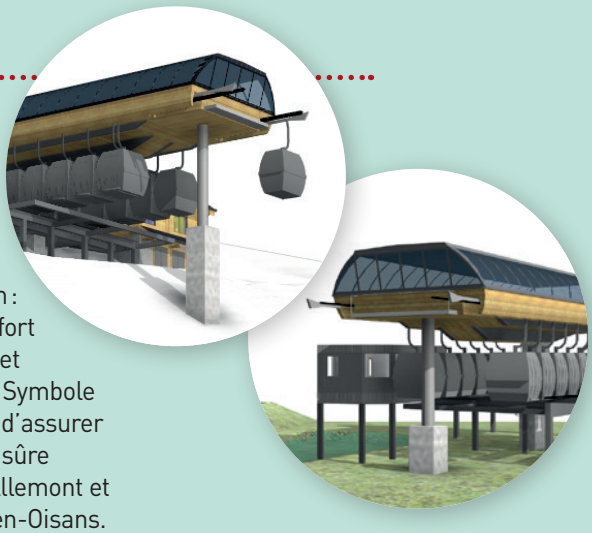

Tout au long de cet hiver – qui nous a plus que gâté en neige ! – le visage du téléporté a continué de prendre forme. Un visage qui porte désormais un nom : l'Eau d'Olle Express, signe fort de l'ancrage territorial de cet équipement dans la vallée. Symbole aussi de sa mission qui est d'assurer une liaison rapide, facile et sûre entre le cœur du village d'Allemont et le cœur de la station d'Oz-en-Oisans.

Une autre étape importante a également été franchie cet automne avec le choix de la société DCSA en tant que maître d'œuvre du projet. L'entreprise a désormais la responsabilité des choix techniques et dirigera l'exécution de l'ensemble des travaux jusqu'à la réception finale de l'équipement.
Sur un plan administratif, le dossier d'autorisation unique comprenant entre autre l'évaluation environnementale, est actuellement en cours d'instruction, tout comme le dossier de servitude de passage de la remontée mécanique.
En parallèle, les permis de construire pour l'ensemble du projet ont été déposés.

Les enquêtes publiques vont être lancées dans les prochains mois, elles offriront à chacun la possibilité de s'exprimer sur ces sujets en connaissance de cause.

La Lettre de l'Eau d'Olle Express N°2 vous présente ici les dernières illustrations relatives à l'ascenseur valléen éponyme et continue d'apporter des réponses aux questions que vous nous posez par l'intermédiaire du site internet du Siepaveo.

Bonne lecture à tous,

Alain Ginies
Président du SIEPAVEO, Maire d'Allemont
Chrystel Le Quang
Maire de Oz-en-Oisans

Oisans Bienvenue dans les Alpes · allemont · OZ EN OISANS · Oz Vaujany ALPE D'HUEZ GRAND DOMAINE

Le visage de l'Eau d'Olle Express se précise !

Une gare de départ intégrée, une ligne discrète avec un nombre de pylônes réduits au minimum, un accès aux cabines de plain pied pour faciliter l'embarquement et le débarquement des passagers, des cabines modernes aux importants vitrages avec éclairage intérieur, une gare d'arrivée pensée pour faciliter les flux de l'ensemble des usagers hiver et été... le profil du téléporté prend forme progressivement.

Une gare aval intégrée dans le paysage

Le projet s'attache à assurer une bonne insertion paysagère de la gare de départ dans son environnement. La volumétrie du bâtiment est fragmentée avec un volume plus important au rez-de-chaussée pour jouer sur des niveaux de terrasse. Le bâtiment est implanté parallèlement à la digue de l'Eau d'Olle. Sa toiture est allégée par une découpe en plusieurs pans et la façade du bâtiment est fragmentée sur le même rythme.
Vue de l'extérieur, une résille vient envelopper les volumes pour assurer la cohérence de l'ensemble. Sous la remontée mécanique est développé un espace vert servant de zone d'accueil.
L'ensemble est conçu afin de s'intégrer de manière harmonieuse dans les espaces existants.

QUELQUES CHIFFRES

- Dénivelé du téléporté : **858 m**
- Longueur de la ligne : **2 905 m**
- Débit final : jusqu'à **2 000 personnes / heur**e
- Temps de montée : **8 mn**

LE CALENDRIER GLOBA

octobre 2016

Avis favorable de la Préfecture de l'Isère.

2017

Études environnementales. Concours de maîtrise d'œuvre.

Une gare amont au cœur du front de neige

Implantée sur le domaine skiable de Oz, au carrefour de plusieurs pistes existantes et juste au dessus du cœur de la station, la gare amont de l'Eau d'Olle Express est conçue pour gérer la circulation des skieurs, des VTT et des piétons de manière fluide entre l'arrivée du téléporté et le front de neige.

Les skieurs, quelque soit leur niveau, profiteront d'un accès direct au domaine skiable et en particulier aux gares de départ de l'Alpette et de Poutran. Les piétons pourront de leur coté rejoindre très facilement le centre de la station grâce un double ascenseur en partie vitré. Cette liaison permettra également de relier à mi-parcours la résidence du Chalet des neiges.

La liaison entre la gare d'arrivée du téléporté et le cœur de village d'Oz par des ascenseurs est en cours d'étude. Objectifs : assurer une accessibilité optimale à la remontée mécanique à partir de la place et une bonne intégration dans l'environnement.

Tout comme pour la gare aval, l'intégration de l'ouvrage dans le site est pensée à tous les niveaux : formes, dimensions, matériaux, coloris, finitions. Le traitement pierre et bois des façades est privilégié afin d'assurer une belle insertion paysagère, tandis que l'utilisation de matériaux translucides permet de profiter au maximum de la lumière naturelle, source de confort visuel, tout en apportant légèreté à l'ensemble.

L

1er semestre 2018

Instructions des autorisations environnementales, servitude administrative de passage et permis de construire

2e semestre 2018

Enquêtes publiques. Validations des autorisations administratives. Acquisitions foncières. Début des travaux.

2019

Suite et fin des travaux. Ouverture du téléporté au public hiver 2019/2020.

INTERVIEW

L'ascenseur valléen s'inscrit véritablement dans une démarche d'avenir

Des projets de plus en plus nombreux se concrétisent autour de cette approche innovante des transports. Interview à bâtons rompus avec Jean Hirigoyen, président du Chainon Manquant*.

Le concept d'ascenseur valléen est-il si récent dans le paysage de l'aménagement en montagne ?
Les liaisons vallées-montagne sont très anciennes. En Suisse par exemple on en compte plus de 300 dont certaines ont plus d'un siècle et sont toujours opérationnelles. Plus près de nous, les liaisons Venosc - Les 2 Alpes, Brides les Bains - Méribel et Orelle - Val-Thorens, ont fait la preuve de leur pertinence. Mais il est vrai que, jusqu'à présent en France, nous nous étions plutôt développés en privilégiant l'immobilier en altitude accessible par liaisons routières. Néanmoins, les choses sont en train de changer.

Pourquoi les territoires s'intéressent-ils maintenant à cette approche ?
Nous devons penser notre urbanisme et nos déplacements différemment. La saturation des réseaux routiers, les risques naturels (éboulement et glissements de terrain, avalanches, etc.), l'entretien des routes, la dangerosité en période de météo difficile, conduisent les collectivités à se tourner vers le transport par câble qui assure en moins de temps et dans de meilleures conditions, un service efficace.

Vous parlez d'ascenseurs valléens de nouvelle génération ?
Absolument. Fiabilité, sécurité, rapidité et coût d'entretien et de maintenance moindre, caractérisent ce mode de transport de nouvelle génération. Il assure l'accès aux sites de montagne en toutes saisons, permet une intermodalité avec le réseau routier et, surtout, est respectueux de l'environnement. Il est adapté au transport des vacanciers et des saisonniers mais répond aussi aux besoins des socio pro pour le transport de leurs marchandises. C'est la solution d'avenir pour relier les vallées à leurs territoires de montagne. Nul doute que celui d'Allemont sera le premier d'une longue série.

* Le Chainon Manquant est une association qui a pour objet de sensibiliser les élus et nos concitoyens à l'intérêt du transport par câble

ET CONCRÈTEMENT ?

Comment a été choisi le maitre d'œuvre ?

Le SIEPAVEO a lancé le concours le 20 février 2017. Le maître d'œuvre devant être agréé par l'Etat, seules cinq entreprises ont déposé un dossier de candidature. Une première sélection a été faite et trois d'entre elles ont été retenues pour produire une offre dans le cadre de la phase finale. Elles ont remis leurs esquisses, études détaillées et chiffrages mi-septembre. Ces différentes offres ont été analysées par un jury qui a tranché fin septembre et retenu le projet de la société DSCA. Au-delà de la transparence qu'il impose, le concours a donc permis d'examiner plusieurs approches sensiblement contrastées et d'inscrire la démarche dans une logique de choix.

Où vont être déplacés la déchetterie et les services techniques ?

La déchetterie est de compétence intercommunale. Les élus et les services de la Communauté de Communes travaillent actuellement sur son déplacement afin de trouver un espace extérieur au village et centralisateur pour les communes d'Allemont, Oz, Villard-reculas et Bourg-d'Oisans (nord). Les actuels bâtiments des services techniques et de la régie d'électricité, quant à eux, sont obsolètes et la commune d'Allemont avait déjà décidé il y a longtemps de les transférer autre part. Ces bâtiments seront implantés sur le site des anciennes ardoisières.

Comme va se gérer la circulation aux abords de la gare de départ ?

Les accès au téléporté se feront par la voie sur Digue tandis que la circulation devant le groupe scolaire sera exclusivement réservée aux usagers du groupe scolaire et aux proches riverains. En parallèle, une réflexion est engagée afin d'assurer une diffusion équilibrée de la circulation. D'autre part, des navettes gratuites seront mises en place pour permettre aux habitants d'Allemont et d'Oz de se rendre à la gare basse du téléporté sans avoir besoin d'utiliser leur propre véhicule.

- En noir : la gare, le parc de stationnement couvert, la direction de la ligne du téléporté
- En rouge : accès des véhicules légers
- En vert : stationnement bus et accès

Suivez l'avancée du projet et recevez les dernières actus par mail en vous inscrivant à la Newsletter du téléporté sur le site www.siepaveo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception rédaction : InfluenSo by Le Service Kom - www.influenSo.com - Sophie Merindol-Bonnécuelle. Conception graphique : Corinne Tourrasse.
Illustrations extraites de la vidéo de présentation du projet disponible sur www.siepaveo.fr - Informations et illustrations non contractuelles - Reproduction interdite sans autorisation. Imprimé en France - Juin 2018